



## Paroisse Sainte Marie de Déols

*Eglise St Etienne de Déols - Eglise St Pierre et St Paul de Coings -  
Eglise St Maurice de Montierchaume - Eglise St Laurent de Neuvy-  
Pailloux - Chapelle Notre Dame des Ailes de Diors.*

# Newsletter Février 2018



### **"La messe du dimanche est-elle obligatoire?"**

En bon berrichon, je réponds "oui et non !"

Non, la messe n'est pas obligatoire si on la prend au sens juridique. Ce n'est pas inscrit dans la loi et les forces de police ne viendront pas vous chercher si vous n'êtes pas à la messe ! On ne vit pas en chrétien... par obligation !

Oui, la messe est obligatoire si on pense à une "obligation d'amour". Je n'embrasse pas mes parents parce que je suis "obligé", mais parce que je les aime...

La messe du dimanche est une rencontre d'Amour et de Fraternité.

➔ **Rencontre d'Amour** : Dieu m'invite à venir partager son repas : l'Eucharistie. J'écoute la Parole de Dieu (des textes de la Bible qui sont lus). J'essaie de bien les comprendre, de m'en nourrir, c'est la Bible qui peut éclairer ma vie ! Je participe à l'Eucharistie, même si on ne communie pas à chaque messe.

En recevant le Corps du Christ qui a dit "*Prenez et manger en tous, ceci est mon Corps*". J'accueille en moi la plus formidable force d'amour qui puisse exister. Sans ce don merveilleux de Dieu, qui suis-je ? Peut on vivre sans manger ?

➔ **Rencontre de Fraternité** : A la messe du dimanche, je partage avec mes frères et sœurs chrétiens, (même si je ne les connais pas tous intimement). On peut évidemment prier tout seul, mais à la messe, je rencontre d'autres baptisés, je serre des mains, je me sens membre de la même famille, je suis uni, je "communie" avec les autres, comme je communique avec le Christ vivant pour toujours.

Pourquoi se priver d'une telle chance ? Peut-on prétendre faire partie de la famille des chrétiens si on ne va jamais aux "réunions de famille" ?

Quand quelqu'un me dit : "Je suis croyant, mais non pratiquant, je ne dis rien par gentillesse, mais je trouve que cette situation bien triste et même profondément ridicule. Que faire ? Comment tous vous aider à comprendre l'importance de la participation à la messe : rencontre d'Amour et de Fraternité ? La réponse est dans vos mains et dans votre coeur ..

"*M'aimes-tu vraiment ?*" dit Jésus à chacun de nous.

Si c'est oui, je t'attends...."

« Père Jean-Paul MULLET

## A vos agendas

### Vendredi 2:

Visite Pastorale de notre archevêque Mgr Armand Maillard du 02 au 04.

### Samedi 03. « Salle Régina »

#### Programme des adultes.

- ☑ 10h15- 14h : Rencontre avec le monde des jeunes ouvert à tous.
- \* 10h15 -10 h 15 : Table ronde.
- \* 10h45-12h : rencontre avec l'évêque, temps de remontée des tables rondes.
- \* 12h-14h : Repas partagé (chacun apporte un plat salé ou sucré à partager)
- ☑14h-16h30 : Temps de partage des fidèles de la paroisse Sainte Marie avec notre évêque.

Accueil des jeunes, 9h30, salle Regina.

### Dimanche 4 - 5ème dimanche du Temps Ordinaire

#### Lundi 05 :

Rencontre de l'équipe du rosaire, Coings chez Ana.

Rencontre de l'équipe du rosaire, chez Véronique Chevriaud, Montierchaume, 15h.

Rencontre de l'équipe du rosaire, Neuvy-Pailloux à salle du château à 15h

#### Mardi 06 :

Chapelet Marial, 18h, Déols.

Rencontre de l'équipe du rosaire, Salle Lambert à 15h.

#### Mercredi 07 :

Chapelet de la Miséricorde, 18h, Déols.

**Vendredi 09** : Invitation du Père Emmanuel qui souhaite réunir les membres bénévoles de la Paroisse (et leur famille) à un dîner partagé afin de mieux faire connaissance les uns avec les autres. Rendez vous à la salle Régina à 19h30. Chacun devra apporter un plat salé ou sucré ou du fromage ou une boisson ou du pain pour un dîner dans la joie et la fraternité.

### Dimanche 11 - 6ème Semaine du Temps Ordinaire

#### Mardi 13 :

Chapelet Marial, 18h, Déols.

#### Mercredi 14 :

Chapelet de la Miséricorde, 18h, Déols.

#### Samedi 17

Baptême de SAUNIER Mahé, Montierchaume.

### **Dimanche 18 - 1ère Semaine de Carême**

Monseigneur Maillard invite les jeunes qui se posent des questions sur le sens à donner à leur vie.

Ce sera le dimanche 18 février à partir de 16H00 à l'archevêché, rue du 95<sup>ème</sup> de Ligne à Bourges.

**Mardi 20 :**

Chapelet Marial, 18h, Déols.

**Mercredi 21 :**

Chapelet de la Miséricorde, 18h, Déols.

### **Dimanche 25 - 2ème Dimanche de Carême**

**Mardi 27 :**

Chapelet Marial, 18h, Déols.

**Mercredi 28 :**

Chapelet de la Miséricorde, 18h, Déols.

### **Formation chrétienne Doyenné de Châteauroux 2017-2018**

- Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 : Père Sébastien Durand ; 20h30 *La vocation dans les récits bibliques.*
- Maison St Martin
- Jeudi 8 mars 2018 : Père Abbé Fontgombault ; *Carême*
- Mardi 13 mars 2018 : Père Pascal Plouvin ; *Luther (suite)*. 20h30 salle des Marins
- Jeudi 22 mars 2018 : Père Elisée monastère d'Aubazine : *Carême*
- Mardi 10 avril 2018 : Mgr Aveline ; dialogue inter-religieux 20h30
- Mardi 24 avril 2018 : Père Pascal Plouvin ; *Luther (suite)*. 20h30 salle des Marins

## Nos peines :

Ont rejoint la maison du Seigneur : M. Jacques Coulon, M. Robert Bonin, M. Robert Delarge, Mme Paulette Janvier, Mme Concepta Scarfo, Mme Madeleine Lochet.



## Intentions de prières du St-Père

**Accueillir les personnes en situation difficile:** Pour toutes les personnes qui connaissent l'épreuve, en particulier celles qui sont pauvres, réfugiées ou marginalisées, afin qu'elles trouvent dans nos communautés accueil et réconfort.

## Horaire des messes

| Date                   | Coings | Déols | Diors | Montierchaume | Neuvy-Pailloux |
|------------------------|--------|-------|-------|---------------|----------------|
| Dimanche 4             |        | 9h45  |       |               | 11h15          |
| Dimanche 11            |        | 9h45  |       | 11h15         |                |
| Mercredi 14<br>Cendres |        | 18h30 |       |               |                |
| Samedi 17              | 18h00  |       |       |               |                |
| Dimanche 18            |        | 9h45  |       |               | 11h15          |
| Dimanche 25            |        | 9h45  |       | 11h15         |                |

*En semaine, les messes ont lieu à l'église de Déols du Mardi au Vendredi à 18h30*



### **PERMANENCES**

Du lundi au Vendredi : 10h-11h30  
Mercredi : 15h à 17h30 ; Jeudi 14h00-17h30

☞ Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter par mail, veuillez envoyer un message à l'adresse suivante : [ste-marie.deols@diocese.org](mailto:ste-marie.deols@diocese.org)